

Réunion du 09 avril 2014 à 20 heures 30

Convocation en date du 04 avril 2014

Sont présents :

M. BECARD Nicolas, M BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie,

M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUÉ Olivier, M. GOMINON Jean-Marc, Mme GAYRIN Laure,

M. HARDUYA Franck, M. LABORDE Patrick, Mme LACASSIN Dominique, M. PAGES Lilian.

Secrétaire de séance : Mme A.M. CAMICAS

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 20 heures 45.

Le procès-verbal de la réunion du 29 mars est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

DÉLÉGATIONS AUX ADJOINTS et CONSEILLERS MUNICIPAUX

Premier adjoint M. LABORDE Patrick: Personnel communal, finances

Deuxième adjoint M. BÉCARD Nicolas: Finances, Affaires générales.

Troisième adjoint Mme CAMICAS A.M.: Bâtiments communaux, Urbanisme.

M.FAUQUÉ Olivier: Forêt communale, Vie associative.

Action sociale : Mme GAYRIN Laure, Mme LACASSIN Dominique,
(4 titulaires) M. BILLEPINTE Thierry, M. BÉCARD Nicolas.

SIEBAG : Titulaire M. LABORDE Patrick,
Suppléante Mme CAMICAS Anne-Marie.

Syndicat Mixte de la Gestion de l'Adour et de ses affluents : Titulaire M. PAGES Lilian.
Suppléant M. FAUQUÉ Olivier

Syndicat d'Energie du Gers : (2 titulaires) M BILLEPINTE Thierry, M. GOMINON Jean-Marc.

Marchés Publics : (4 titulaires) M. HARDUYA Franck, M. BECARD Nicolas,
Mme CAMICAS Anne-Marie, M. GOMINON Jean-Marc.

Correspondant Défense : M. LABORDE Patrick.

Ces propositions de délégation sont votées et acceptées à l'unanimité des conseillers.

RÉPARTITION DES INDEMNITÉS

Sur approbation à l'unanimité du conseil municipal, le maire percevra 14,5% de l'indice 1015 et les adjoints ainsi qu'Olivier FAUQUÉ percevront 5,3 % de l'indice 1015.

LOGEMENT de l'ÉCOLE

Il est prêt à mettre en location, la décision est prise à l'unanimité de faire passer une information pour avertir les habitants de la commune en priorité avant de l'ouvrir sur l'extérieur.

ASSOCIATIONS

Il faut penser à augmenter la subvention de l'association de la chasse du montant de la facture d'eau potable qu'elle a payée par erreur et ce uniquement pour cette année. (200 €)

M. HARDUYA Franck se charge de contacter les deux associations encore actives (chasse et comité des fêtes) afin que le conseil municipal puisse les rencontrer pour définir leurs besoins et leurs souhaits.

TRAVAUX et ACHATS à EFFECTUER

La porte de l'église de LAPUJOLLE est en état de détérioration avancée, nous contactons M. BOUSSES et M. CASTAING pour un devis afin de la remplacer.

M. CASTAING nous communiquera également le devis pour le remplacement de la vitre cassée du foyer. A ce sujet, nous vérifierons s'il est possible de faire intervenir l'assurance de la salle des fêtes.

L'abri pour grillades prévu fera l'objet d'un devis par les entreprises ARNAUD et CLAVÉ et BIANCHI. Ces entreprises nous fourniront également un devis pour les planches de rive à remplacer à l'église de LELIN côté salle des fêtes ainsi qu'une prévision financière pour la pose de gouttières le long de celles-ci.

Pour la couverture du monument aux morts, nous contactons les entreprises FÉLINOX ainsi que CASTAING et SARRADE à Aire sur Adour.

Il est également prévu de demander un devis aux entreprises concernées pour changer les tuiles qui sont gelées sur le toit du secrétariat de mairie et qui risquent de causer des dégâts par infiltration d'eau.

Suite à la demande de l'employé communal, nous avons prévu l'achat d'une remorque pour le transport du matériel.

Nous avons un devis des Ets POMENTE de 986,72 € TTC et un de 1260,00 € TTC des Ets CELESTIN. La décision d'achat aux Ets POMENTE est prise à l'unanimité après comparaison des deux devis pour le même matériel à qualité et contenance égales.

M. BILLEPINTE Thierry se renseigne sur le prix d'une auto-laveuse.

DIVERS

Pour le PVR DUPORTÉ, il faut payer 600 € en plus à l'entreprise BOUYGUES. L'entreprise ACCHINI nous a adressé également une demande pour assécher une zone humide pour un coût d'environ 4000 €. Le conseil municipal décide de payer la facture de BOUYGUES mais refuse le surcoût d'ACCHINI, ce qui ne mettra pas en cause l'achèvement des travaux.

Il est décidé de résilier le contrat de location de la machine à affranchir, la location coutant cher pour le volume de courrier traité et de plus, cause l'obligation de porter le courrier à la poste car il ne peut être mis à la boîte aux lettres.

Demande d'affiliation de « Gers Numérique » au centre de gestion.

Le centre de gestion doit demander l'accord des autres adhérents pour accepter un nouveau membre. Le conseil municipal décide d'approuver cette demande.

Le trésor public nous signale que les loyers communaux Blot (500 €) et Harduya (450 €) n'ont jamais été augmentés de l'indice prévu au 31 décembre et 1^{er} juillet de chaque année respectivement pour chacun. Nous ne sommes pas obligés d'appliquer ces indices qui sont prévus dans les contrats de bail mais pour cela il faut prendre une délibération à la demande de la direction générale des finances publiques. Nous décidons d'ajourner la décision pour connaître le taux des indices avant de délibérer.

COMMISSIONS COMMUNALES

Elles sont à mettre en place, à étoffer et à activer.

Forêt communale : BILLEPINTE Thierry, PAGES Lilian, FAUQUÉ Olivier

Vie associative, culturelle, sport : GOMINON Jean- Marc, HARDUYA Franck, BÉCARD Nicolas

Voirie : LABORDE Patrick, FAUQUÉ Olivier

Environnement et embellissement : GAYRIN Laure, LACASSIN Dominique, LABORDE Patrick.

Economie et finances : BÉCARD Nicolas, GOMINON Jean-Marc.

Sécurité et bâtiments communaux : HARDUYA Franck, CAMICAS Anne-Marie.

Scolaire et Périscolaire : BÉCARD Nicolas, CAMICAS Anne-Marie.

Action sociale : GAYRIN Laure, LACASSIN Dominique.

Il faudra réfléchir à la mise en place de référents communaux soit par zone, soit par quartiers pour tous les cas préoccupants qui pourraient advenir.

La réunion s'achève à 23 heures 30.

M. BECARD Nicolas

M. BILLEPINTE Thierry

Mme CAMICAS Anne-Marie

M. DUCOURNAU Marc

M. FAUQUÉ Olivier

M. GOMINON Jean-Marc

Mme GAYRIN Laure

M. HARDUYA Franck

M. LABORDE Patrick,

Mme LACASSIN Dominique

M. PAGES Lilian.